

Agenda 21 Plérin	
Axe 1 : S'inscrire dans la lutte contre le réchauffement climatique	
Action 2 : Mettre en œuvre le programme d'économie d'énergie sur l'éclairage public	
Contexte	<p>La consommation annuelle liée à l'éclairage public sur la commune de Plérin est de 897 000 kWh et représente un coût de 83 200 €.</p> <p>Suite à un diagnostic de l'éclairage public mené par le SDE en 2009, la Ville de Plérin a engagé un programme d'économie d'énergie sur l'éclairage public. Dans un premier temps, fin 2009, les secteurs en éclairage permanent et en éclairage restreint ont été redéfinis. Sur les secteurs en éclairage restreint, les horaires ont été diminués (22h30 - 6h30 au lieu de 23h - 5h45). Dans un second temps, un programme de travaux d'optimisation des secteurs d'éclairage a été réalisé en 2010 afin d'isoler certains secteurs en éclairage permanent/restreint, de démarrer le remplacement de lampes (par des lampes plus économes et limitant la pollution lumineuse) et d'horloges de commandes (par des horloges astronomiques plus précises). Le renouvellement des lampes et horloges à mettre en œuvre reste très important, aussi une démarche volontaire en la matière s'avère incontournable.</p> <p>Parallèlement, une action a été menée sur les illuminations de Noël. Les lieux d'illumination ont été limités aux rues et places d'activité commerciale significative. De plus, la Ville de Plérin a commencé à acquérir du matériel à base de LED pour remplacer progressivement le matériel en fil lumière classique.</p>
Enjeux DD	Environnemental : réduire le bilan carbone de la commune, lutter contre la pollution lumineuse.
	Social : être exemplaire sur le patrimoine communal afin d'impliquer la population dans une même démarche.
	Economique : économiser les postes de dépense liés aux consommations d'énergie de la commune.
Mesures concrètes	<ul style="list-style-type: none"> - Remplacer progressivement les lampes Ballons fluos par des lampes Sodium Haute Pression (en commençant par les lampadaires de type « boules » vecteur de pollution lumineuse). - Substituer certaines lampes de puissance trop importante par des lampes moins puissantes. - Remplacer les horloges de commandes anciennes par des horloges astronomiques. - Poursuivre l'acquisition de LED pour le renouvellement des illuminations de Noël.
Pilote	François ESSEMILAIRE, Adjoint en charge du Cadre de Vie, des Réseaux et de l'Assainissement.
Partenaires	SDE
Calendrier prévisionnel	Action continue
Budget prévisionnel	A détailler
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution des consommations d'énergie liées à l'éclairage public. - Nombre d'équipements (lampes, horloges, illuminations de Noël) renouvelés.
Lien avec d'autres actions	- Améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux. (Action 1)